

Paris, le 17 octobre 2016

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### **Banques françaises et PME ensemble pour la croissance : la FBF participe à Planète PME le 18 octobre 2016**

La Fédération Bancaire Française participe pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive à Planète PME, rendez-vous annuel des PME organisé par la CGPME sur le thème « La croissance c'est nous ». Marie-Anne Barbat-Layani, directrice générale de la FBF, sera présente à l'inauguration de Planète PME aux côtés de François Asselin, Président de la CGPME.

La FBF sera également présente avec un stand d'informations à destination des entrepreneurs sur lequel seront mis à disposition des guides et fiches pratiques.

*« Les banques françaises se retrouvent bien dans le thème « la croissance c'est nous » choisi par Planète PME cette année. Le financement des PME est très dynamique, + 2,9% par an, c'est un facteur accélérateur de projets et de croissance pour les entreprises françaises. Le financement des PME, c'est notre première priorité à la FBF, et ça marche bien en France. Nous allons à la rencontre des PME pour les écouter et améliorer ce partenariat. » commente Marie-Anne Barbat-Layani.*

### **Crédits aux TPE/PME : des chiffres toujours en progression**

Le financement de l'économie et notamment des PME est la première priorité stratégique des banques françaises. Les chiffres le démontrent à nouveau avec, en août 2016, un dynamisme des crédits aux TPE/PME confirmé avec une croissance de 2,9% sur un an. Plus de 1 million de TPE/PME en France ont bénéficié de crédits, pour 382,6 milliards d'euros. 20,5 milliards d'euros de nouveaux crédits ont été distribués aux entreprises par les banques françaises au mois d'août 2016.

En France aujourd'hui, le taux d'accès au crédit est élevé : 9 PME sur 10 obtiennent le crédit d'investissement demandé, et 2/3 des TPE ont reçu le crédit de trésorerie demandé.

.../...

Les PME bénéficient en France des taux les plus favorables de la zone euro avec un taux d'intérêts des nouveaux crédits à 1,88%<sup>1</sup> contre 2,41% dans la zone euro.

### **Information et dialogue avec les PME sont au centre de l'action de la profession**

La FBF met le dialogue, la proximité et la confiance au cœur de la relation qu'entretiennent les chefs d'entreprises et leurs partenaires bancaires. En juillet 2016, de nouvelles mesures ont été prises par la FBF afin d'améliorer la transparence et la lisibilité des tarifs des produits de financement court terme. Elles complètent les mesures mises en œuvre depuis juin 2014 concernant les délais de réponse aux demandes de crédit, les explications données et l'indication des recours en cas de refus.

La FBF développe des outils digitaux pour répondre aux questions des entrepreneurs. Le site [www.aveclespme.fr](http://www.aveclespme.fr) est dédié aux PME avec des fiches pratiques et des témoignages de chefs d'entreprises ou d'experts.

Après le guide « Le financement court terme des TPE », diffusé à plus de 15 000 exemplaires depuis le site [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com), la FBF lance une nouvelle collection ; "Financer ma TPE ». 4 nouveaux mini-guides bancaires pédagogiques présentent aux TPE les produits de financement court terme : les crédits de trésorerie, l'escompte, l'affacturage et la mobilisation de créances professionnelles.

La proximité, ce sont aussi les 105 comités territoriaux de la FBF, qui sont en contact étroit avec les fédérations professionnelles locales, les chambres consulaires et l'ensemble des partenaires économiques (services de l'Etat, collectivités, experts-comptables ...).

### **CONTACTS**

**Céline CASTEX** : 01 48 00 52 66 - [ccastex@fbf.fr](mailto:ccastex@fbf.fr)  
**Terence DE CRUZ** : 01 48 00 50 70 - [tdecruz@fbf.fr](mailto:tdecruz@fbf.fr)  
[FBFservicedepresse@fbf.fr](mailto:FBFservicedepresse@fbf.fr)



Suivez-nous sur Twitter  
[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

---

<sup>1</sup> Taux des nouveaux crédits inférieur à 1 million d'euro et dont la période de fixation est de moins de 1 an – BCE, juillet 2016.